

Attestation de prise en charge financière

À imprimer • À Remplir très lisiblement • À Faire légaliser au service État civil

Je soussigné.e,

NOM :

Prénom :

né.e le : à :

Nationalité :

Profession :

Pour un français :

- Carte nationale d'identité ou passeport n°

Pour un étranger :

- Carte de séjour n°

délivrée le par

M'engage à subvenir à tous les besoins (nourriture, frais d'entretien, frais de scolarité, avance de frais d'hospitalisation ou soins médicaux) de :

NOM :

Prénom :

né.e le : à :

Pendant toute la durée de son séjour en France sans avoir recours aux aides publiques, attestant pour ce faire avoir des ressources suffisantes.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le

Signature

Légalisation de l'officier d'État civil :

AVIS IMPORTANT :

En application de l'article 154 du Code Pénal, sera puni d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans et d'une amende de 76 à 760 euros, quiconque se fait délivrer indûment, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, un permis, certificat, livret, carte, bulletin, récépissé, passeport, laissez passer ou autres documents délivrés par les Administrations Publiques en vue de constater un droit, une identité ou une qualité ou d'accorder une autorisation.